CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Séance du mercredi 12 février 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle en date du samedi 1er février 2025 adressée par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e, Conseiller régional d'Île-de-France, les membres du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs se sont réunis sous la présidence de Madame Arielle BEAUCAMPS, le mercredi 12 février 2025 à 18h30.

Étaient présents :

1er collège (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Gisèle DONNARD, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Didier MARMION, Personnalité Qualifiée.

2e collège (Associations) :

Monsieur Christophe THIN (Association Quartier Notre-Dame des Champs) ;

Madame Delphine COHEN D'AYNAC (Association Parents d'élèves du lycée Montaigne) ;

Madame Marie MINET (Association des parents d'élèves de Sainte-Marie de Sion).

3e collège (Habitants) :

Monsieur Gérard DEVIN, membre titulaire ;

Monsieur Christian MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Caroline BONEH, membre suppléant ;

Madame Anna SITBON, membre suppléant ;

Madame Hadewych BOUVARD, membre suppléant.

Étaient excusés :

1er collège :

Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6e.

2e collège :

Madame Laurence MOUTERDE (JSC Pitray Olier).

3e collège :

Madame Anne LAGACHE, membre titulaire ;

Madame Saradha COVINDASSAMY, membre titulaire ;

Monsieur Noel TALAGRAND, membre suppléant.

Introduction :

Arielle BEAUCAMPS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024 ;
2. Point sur l'édition 2025 du Budget participatif ;
3. Point sur les projets d'investissement du Conseil ;
4. Organisation d'une fête de quartier ;
5. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur l'édition 2025 du Budget participatif

La Coordinatrice rappelle que la phase de dépôt des projets pour l'édition 2025 du Budget participatif s'est clôturée le lundi 3 février. Les projets sont ensuite étudiés par les Directions opérationnelles qui rendent un avis sur leur recevabilité puis leur faisabilité. La Commission ad hoc du 6e arrondissement qui se déroulera en mai permettra d'arrêter la liste des projets qui sera soumise au vote des Parisiens en septembre. Elle signale qu'en 2026, il n'y aura pas de Budget participatif à cause des élections municipales.

La Présidente indique que le projet concernant le réaménagement de l'aire de jeux du jardin des Grands Explorateurs a été déposé au nom du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs. Elle précise qu'il s'agit de renouveler les deux modules de jeux pour enfants qui sont vieillissants et d'une réfection du sol.

Didier MARMION mentionne les projets qui lui tiennent à cœur et qu'il a déposé pour cette édition :

- sécuriser les flux piétons liés à la fréquentation scolaire, lycéenne et universitaire dans le quartier Notre-Dame des Champs. Il précise que ce projet consiste à réallouer pour les rues concernées (Bréa, Vavin et Notre-Dame des Champs) plus d'espace piétons par la suppression des stationnements des véhicules sur un côté des rues et l'élargissement des trottoirs. Ces aménagements pourraient intégrer une végétalisation isolant ainsi la chaussée des trottoirs.
- supprimer le couloir de bus du boulevard Raspail aux abords de la rue Bréa.
- doter de nouveaux bancs publics les places du quartier Notre-Dame des Champs.

La Coordinatrice rappelle que les projets de voirie ainsi que ceux situés dans un secteur « Embellir Votre Quartier » ne sont plus recevables. Didier MARMION regrette que le Budget participatif soit de plus en plus restrictif.

3/ Point sur les projets d'investissement du Conseil

La Présidente rappelle que les budgets alloués par an et par Conseil sont de 3 306 euros pour le budget de fonctionnement et de 8 264 euros pour celui d'investissement. Elle précise que le reliquat (Budget Supplémentaire) sera voté en séance du Conseil de Paris en juillet et pourra alors être engagé.
Elle évoque ensuite les dépenses effectuées par le Conseil : achat de vêtements chauds pour les sans-abris (1 500 euros), acquisition de 4 grands bacs à plantes installés sur trottoir devant l'église Notre-Dame des Champs (10 100 euros), achat d'une cahute pour le rangement des outils du jardin partagé Ozanam (1 000 euros). En ce qui concerne les projets de végétalisation, elle signale que des aides financières peuvent être allouées par la ville en collaboration avec l'entreprise « La Main Verte ».
Enfin, elle invite les Conseillers à proposer des projets. Didier MARMION suggère la réalisation d'un aménagement en agrès sportifs pour enfant dont un panier de basket dans le haut du jardin Gaston Monnerville. Il propose également d'investir dans l'achat de poubelle type « Big Belly ». Anna SITBON indique qu'elle a étudié la carte de l'arrondissement élaborée par la DPE indiquant les emplacements actuels et suggérés des points d'apport volontaire (PAV) et des tri-libs. Elle évoque l'idée d'installer davantage de bacs dédiés aux bio-déchets dans les secteurs insuffisamment équipés.

Certains Conseillers s'étonnent que la caméra de surveillance destinée à la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson n'ait pas encore été installée. La Présidente répond que c'est en cours de réalisation. Gérard DEVIN remarque que le 4e plot n'a toujours pas été placé à la pointe de cette même place. La Présidente prend en compte cette observation et indique qu'elle va se renseigner à ce sujet.
L'ensemble des Conseillers estiment que la rue Vavin est dangereuse pour les piétons notamment en raison de la circulation des bus. De plus, les véhicules et les vélos ne respectent pas cette zone de rencontre. Didier MARMION propose de rafraichir les marquages au sol. La Présidente précise qu'ils ont déjà été refaits mais qu'ils s'effacent rapidement lorsqu'ils sont appliqués sur les pavés.

5/ Organisation d'une fête de quartier

La Présidente rappelle qu'une fête de quartier est prévue sur la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson en juin. Elle sollicite les Conseillers afin d'arrêter la date et les différentes étapes de son organisation. Les Conseillers conviennent de fixer la date au mercredi 11 juin de 18h à 22h. La Présidente suggère d'inviter des figures locales pour lire des textes relatifs à l'histoire du quartier et de recruter des musiciens pour ajouter une dimension festive à cet évènement. Elle signale qu'Eliette ABECASSIS a déjà confirmé sa participation. Gérard DEVIN prend en charge la recherche de musiciens. Gisèle DONNARD envisage de solliciter la « Société historique du 6e » pour le choix des textes. Anna SITBON et Delphine COHEN D'AYNAC se portent volontaires pour trouver des lecteurs. Didier MARMION possède des photos d'époque et propose d'en imprimer pour les distribuer lors de la fête. Delphine COHEN D'AYNAC indique qu'il convient de faire participer les commerçants du quartier et de créer une affiche. Christian MATHIEU demande si la circulation peut être arrêtée pendant le déroulement de l'évènement. La Présidente indique qu'elle va se renseigner. Marie MINET suggère qu'il y ait sur place 2 tables avec des boissons soft et des bonbons pour les enfants.

Delphine COHEN D'AYNAC et Gerard DEVIN suggèrent de faire un point sur l'organisation de la fête

tous les mois et proposent la date du lundi 17 mars à 18h30 pour la tenue de la première réunion.

5/ <u>Questions diverses</u>

La Présidente signale que l'installation de la sanisette à proximité de l'église Notre-Dame des Champs est prévue en septembre 2025.
Les Conseillers constatent une recrudescence de déjections canines sur la voie publique. La Présidente propose d'inviter le responsable de la propreté du 6e à intervenir lors de la prochaine séance du Conseil.

Hadewych BOUVARD demande pour plus de sécurité la création d'un passage piéton devant la porte du jardin du Luxembourg qui a été rouverte à l'angle des rues Assas et Auguste Comte. La DVD sera saisie pour étude mais la configuration des lieux rend sans doute difficile la réalisation de ce nouveau passage protégé. Les Conseillers abondent dans son sens.

L'ordre du jour étant épuisé, Arielle BEAUCAMPS lève la séance à 20h10.

Arielle BEAUCAMPS

Présidente du Conseil de Quartier